

STRATEGIES ARGUMENTATIVES ET ENGAGEMENT : LE DISCOURS DE PAUL-HENRI SANDAOGO DAMIBA DU 02-04-2022

Daouda BADOLO

*Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.
badolodaouda39@gmail.com*

Résumé

Cette réflexion porte sur le discours de Paul-Henri Sandaogo Damiba, tenu le 02-04-2022 et diffusé sur les antennes de la Télévision nationale burkinabè. Elle interroge les arguments les plus récurrents mis en œuvre par l'orateur en vue de redonner une confiance au peuple burkinabè qui, à un moment donné, avait commencé à perdre la confiance qu'il avait placée en lui. L'objectif de cette étude est de montrer les arguments auxquels un orateur peut avoir recours pour exprimer sa détermination ou sa conviction dans l'exécution de sa tâche et faire renaître la confiance chez son auditoire. En nous fondant sur l'argumentation de Jean-Jacques Robrieux, Chaïm Perlman, Lucie Olbrechts-Tyteca et Nicole d'Almeida, il ressort que dans le discours de Damiba, les arguments les plus saillants sont, entre autres, les arguments du dépassement, de la direction, de la concession, du sacrifice et d'autorité. L'usage de ces arguments a permis à l'orateur de réaffirmer son engagement dans la lutte contre le terrorisme qui endeuille les Burkinabè et de les inviter à savoir que la lutte contre le terrorisme est une affaire de tous.

Mots-clés : *Discours politique, argumentation, engagement, terrorisme.*

Abstract

This reflection relates to the speech of Paul-Henri Sandaogo Damiba, held on 02-04-2022 on the antennas of Burkinabè national television. She questions the most recurrent arguments implemented by the speaker in order to restore confidence to the people of Burkina Faso who, at a given moment, had begun to lose the confidence they had placed in them. The objective of this study is to show the arguments that a speaker can use to express his determination, his conviction in the execution of his task and to restore confidence in his audience. Based on the argument of Jean-Jacques Robrieux, Chaïm Perlman and Lucie Olbrechts-Tyteca and Nicole d'Almeida, it emerges that in Damiba's speech, the most salient arguments are, among others, the arguments of going beyond, of leadership, concession, sacrifice and authority. The use of these arguments allowed the speaker to reaffirm his commitment to the fight against terrorism which bereaves the Burkinabè and to invite the burkinabè to know that the fight against terrorism is everyone's problem.

Keywords : *Political discourse, argumentation, commitment, terrorism.*

Introduction

Le discours politique est sans aucun doute un discours dans lequel l'orateur, à savoir l'homme politique, se projette dans l'avenir. Il aborde l'avenir par des promesses qu'il fait généralement au peuple ou à l'auditoire. Il n'y a aucune zone d'ombre en ce que tout homme politique, dans le discours qu'il tient, tente de convaincre son peuple à placer une certaine confiance en lui, de modifier un comportement de l'auditoire, etc. Autrement dit, l'homme politique se donne l'image du défenseur ou du sauveur du peuple. Pour montrer son projet au peuple et avoir l'adhésion de celui-ci, le locuteur politique, dans son discours, argumente. L'argumentation devient dans ce sens incontournable dans le discours politique. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il y a un foisonnement d'arguments dans les discours politiques. C'est ce qui ressort à travers cette affirmation : « L'argumentation constitue le corps du discours [...] Elle met en œuvre des moyens pour arriver à la persuasion qu'on appelle des preuves. » (Patillon, 1990 : 29) Autrement dit, tout discours politique est ressassé d'arguments que le locuteur utilise à l'adresse de son auditoire.

À la date du 02 avril 2022, le président de la Transition du Burkina Faso, Paul Henry Sandaogo Damiba s'est adressé à la nation à travers un discours. Si tout discours politique est ressassé d'arguments, alors, le discours du président Damiba ne déroge pas à la règle. Cela nous amène à interroger les types d'arguments les plus saillants dans le discours de Paul-Henri Sandaogo Damiba. Quels sont les arguments les plus récurrents dans le discours de Paul-Henri Sandaogo Damiba ? Pour quelles raisons ou à quelles fins a-t-il recours à ces types d'arguments ?

À première vue, il ressort que les arguments les plus saillants dans le discours du président Damiba sont les arguments du dépassement, de la concession, de la direction, du sacrifice et d'autorité. Paul-Henri Sandaogo Damiba a recours à ces arguments pour exprimer sa détermination dans la lutte contre le terrorisme et inviter les Burkinabè à savoir que cette lutte doit être collective.

Pour mieux cerner la quintessence de ce discours, corpus de notre étude, nous évoquerons les spécialistes de l'argumentation à l'instar de Chaïm Perlman, Lucie Olbrechts-Tyteca, Jean-Jacques Robrieux, Nicole d'Almeida, Dominique Maingueneau et Michel Patillon. Quant à la notion du discours politique, elle sera clarifiée en évoquant Christian le Bart.

L'objectif de cette étude est de mettre à la disposition des locuteurs français les ressources linguistiques aptes à redonner espoir au peuple surtout en ces temps d'insécurité tout en montrant son engagement à endiguer l'avancée du terrorisme.

1. Notions d'argumentation et de discours politique

1. 1. *L'argumentation*

L'argumentation est indispensable dans l'acte de communication interhumaine. En effet, le pouvoir du langage, depuis la nuit des temps, s'est fait remarquer dans les cours royales, les places publiques, les palais de justice, etc. Et l'argumentation semble le fondement de tout discours dont la visée est de convaincre, de faire-faire. L'argumentation devient de ce fait incontournable dans la communication comme le fait remarquer N. d'Almeida :

En réalité, il n'y a pas de communication intersubjective, sans argumentation. On peut le dire autrement : sans argumentation, il n'y a pas de communication. Il y a peut-être de l'expression, mais pas d'échange, car pour échanger, il faut construire un discours qui permette une réponse. Et cette construction passe nécessairement par une argumentation. (D'Almeida, 2011 : 28)

Abondant dans le même sens, Patillon affirme que « l'argumentation constitue le corps du discours ». (Patillon, 1990 : 29) Dans le discours politique, elle est on ne peut plus primordiale, car la qualité première d'un homme politique, en tout cas, qui veut se faire respecter ou écouter lorsqu'il prend la parole, c'est de savoir argumenter. De toute façon, l'on n'a pas impérativement besoin de dire la vérité dans la communication pour convaincre, mais plutôt de savoir user des ressources linguistiques pour persuader, pour toucher la psychologie du récepteur. C'est en cela que l'argumentation vaut son pesant d'or. Mais qu'est-ce que l'argumentation ? L'argumentation est « cette activité par laquelle le locuteur cherche, par un usage approprié du discours, à modifier les convictions d'une personne ou d'un groupe » (Maingueneau, 2009 : 133) La visée du locuteur quand il argumente est de convaincre l'auditoire, de faire en sorte que l'auditoire adhère à son projet surtout quand il s'agit d'un homme politique.

Le but de toute argumentation [...] est de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment : une argumentation efficace est celle qui

réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée (positive ou abstention) ou du moins à créer, chez eux, une disposition à l'action, qui se manifesterait au moment opportun. (Perlman, Olbrechts-Tyteca, 2000 : 59)

Force est de constater que pour atteindre son but, l'orateur doit jouer sur le pathos de son auditoire, sans oublier l'importance du logos. En d'autres termes, il doit pouvoir atteindre l'esprit, voire les sentiments de son auditoire. Il est également important qu'il sache choisir les mots, les phrases (les arguments) adéquats. Ainsi arrivera-t-il à avoir l'adhésion de son auditoire à son projet ou à sa thèse. « L'argumentation est une action qui tend toujours à modifier un état de choses préexistant. » (Perlman, Olbrechts-Tyteca, 2000 : 72)

1. 2. Le discours politique

Les activités humaines sont subdivisées en sphères. Ainsi est-il qualifié de politique tout discours tenu par les hommes ou les femmes dans une sphère d'activité politique. Christian le Bart affirme en ces termes : « Nous reprenons tel quel cet objet socialement construit, sans évidemment être forcément complice de l'intérêt qui préside de sa construction : sera donc ici défini comme politique le discours produit par les hommes (et les femmes) politiques. » (le Bart, 1998 : 6)

2. Les arguments saillants dans le discours de Paul-Henri Sandaogo Damiba

2. 1. L'argument du dépassement

Par l'argument du dépassement, le locuteur exprime son désir d'aller de l'avant. Il a la volonté de surpasser les résultats actuels, le désir de faire mieux. L'argument du dépassement s'oppose donc à l'argument du gaspillage en ce sens que celui-là se focalise sur l'avenir alors que celui-ci se base sur le passé. L'argument du dépassement est « l'attitude de l'éternel insatisfait qui ne peut s'en tenir à son succès actuel ». (Robrieux, 2021 : 191) Perlman et Olbrechts-Tyteca renchérisent en ces termes : « Les arguments du dépassement insistent sur la possibilité d'aller toujours plus loin dans un certain sens, sans que l'on entrevoie une limite dans cette direction, et cela avec un accroissement continu de valeur. » (Perlman, Olbrechts-Tyteca (2000 : 387) Les arguments du dépassement sont attestés dans le discours en étude. En voici quelques exemples :

Nos motivations, nos convictions et nos idéaux n'ont pas régressé. Mieux, ils se sont décuplés. (p. 1)

Damiba affirme la montée de leurs motivations, leurs convictions et leurs idéaux dans la lutte contre le terrorisme. Leurs motivations, leurs convictions et leurs idéaux ont progressé. Le désir de faire mieux anime le président. Il n'est pas satisfait du résultat acquis. Au contraire, il a la ferme volonté, comme il l'affirme, de décupler son engagement dans la lutte contre le terrorisme. Il y a donc un engagement progressif, très rapide, voire une montée qui s'estime à dix fois plus supérieure que d'habitude. Le désir de progresser dans l'exécution de sa tâche est donc on ne peut plus ardent.

Nous devons résolument porter notre action vers une marche en avant pour combattre et reprendre le terrain. (p.2)

Toujours le même désir d'aller de l'avant, de faire mieux par rapport au passé dans le but de repousser l'ennemi et lui arracher ce dont il a privé les Burkinabè, à savoir certaines zones du territoire. Le désir et la volonté de reprendre le territoire occupé par les groupes terroristes animent le président Damiba. Ainsi est-il nécessaire, voire primordial, selon le président, d'éviter de se contenter des résultats actuels, mais de porter les marches en avant.

Conscient des difficultés que rencontrent nos Hommes sur le terrain, j'ai donné instruction pour la mise en route d'importants projets d'équipements dans différents secteurs afin de renforcer davantage les capacités opérationnelles des Forces engagées. (p. 2)

À travers cet argument, Damiba refuse de se contenter des équipements que possède son armée présentement. Il a la volonté de renforcer davantage les équipements de son armée, dans l'optique de lui redonner un avantage judicieux. Ce qui permettra à l'armée de faire face aux nombreuses difficultés que lui imposent les terroristes, car elle verra sa capacité opérationnelle renforcée davantage.

Le recours aux arguments de dépassement, qui sont fort nombreux dans le discours atteste que le président Paul-Henri Sandaogo Damiba fait preuve d'envie d'aller de l'avant. Il refuse de dormir sur ses lauriers et laisser la situation sécuritaire du pays se dégrader davantage. Ainsi se montre-t-il insatisfait de ses acquis actuels. Sa volonté est de toujours faire mieux, de gravir davantage les difficultés et d'avancer mieux dans cette lutte contre les forces du mal qui endeuillent les Burkinabè.

2. 2. L'argument du sacrifice

Par l'usage de l'argument du sacrifice, le sujet fait un sacrifice qui justifie la crédibilité, l'importance, la valeur d'une thèse ou d'une cause qu'il défend. Le sacrifice ainsi consenti doit égaler la thèse, voire la dépasser en termes de valeur. La persuasion sera effective dans la mesure où le sacrifice consenti est effectivement à la hauteur de la thèse. Dans le cas contraire, il n'y aura point de persuasion et le sacrifice n'en vaudra pas la peine. C'est sans doute ce que Robrieux confirme en ces termes : « Il vise principalement à rendre crédible une thèse ou une action en arguant d'un sacrifice qui ne pouvait être consenti sans une conviction et une bonne foi absolues. » (Robrieux, 2021 : 189) Ce type d'argument expose ou exprime le sacrifice que l'on doit faire pour obtenir un objet convoité. Le locuteur montre à cet effet la valeur attribuée aux raisons pour lesquelles le sacrifice doit être fait. L'argument du sacrifice est utilisé pour mettre en évidence l'importance que l'on accorde à une chose, ou à discréditer une chose, dans ce cas, en montrant la supériorité du sacrifice consenti par rapport à la valeur de la chose ou au résultat escompté. L'argument du sacrifice peut être aussi un moyen, un effort, une dépense, une souffrance, etc. consenti du début à la fin d'une opération. Ainsi pourrait-on dire que l'argument du sacrifice est toute force consentie en vue de l'accomplissement d'une action. En voici quelques exemples employés par le président Damiba dans son discours.

Pour créer les conditions d'un engagement total de tous autour de l'essentiel qui est de recouvrer l'intégrité de notre territoire, en plus des mesures déjà en cours, j'ai décidé :
Premièrement, de la création de Comités Locaux de Dialogue pour la Restauration de la Paix, dont la mission est d'initier des approches avec les membres des Groupes en rupture de dialogue avec la Nation. (p. 3)

Il faut dire qu'à travers cet argument, Damiba initie le dialogue avec les groupes terroristes. Il faut donc prendre le risque d'approcher son ennemi dans l'optique d'initier un dialogue avec lui. Le comité en charge de cette mission de dialogue avec les groupes en rupture avec le pays (les terroristes) fera le sacrifice de prendre le risque d'approcher les terroristes afin qu'il y ait un dialogue. Ce sacrifice est noble vu la valeur de l'objectif visé par Damiba.

Deuxièmement, de l'interdiction formelle aux populations civiles de résider ou de mener des activités dans certaines zones d'opérations militaires. (p. 3)

Les populations Burkinabè, qui ont vécu pendant longtemps dans des endroits où elles ont surement bâti leurs concessions, sont appelées à abandonner ces lieux au profit de l'armée pour ses opérations. Elles feront donc le sacrifice de leurs concessions et de leurs champs ; en tout cas tout ce qu'elles ne peuvent emporter avec elles dans leur déplacement. Quand bien même qu'en Afrique noire de façon générale, surtout dans les villages, les hommes ont un lien quasi indéfectible avec leurs disparus qu'ils ensevelissent la plupart du temps près de leurs habitations dans des cimetières. Toutefois, ces hommes sont appelés à faire le sacrifice de quitter leurs villages en laissant derrière eux leurs disparus, qui leur sont chers.

Troisièmement, de la restriction des manifestations à caractère politique ou associatif de nature à perturber l'ordre public ou à mobiliser des forces de sécurité dont la contribution serait plus opportune au front. (p. 3)

Le Burkinabè, habituellement, a la possibilité de faire des manifestations à caractère politique ou associatif. Pour ce faire, certaines forces de défense et de sécurité sont mobilisées pour mettre de l'ordre pendant ces événements. Par l'argument du sacrifice, Paul-Henri Sandaogo Damiba invite les Burkinabè à surseoir à toute manifestation à caractère politique ou associatif pouvant nécessiter la mobilisation des forces de défense et de sécurité. En clair, les Burkinabè sont invités à faire le sacrifice qui consiste à éviter d'organiser des manifestations à caractère politique ou associatif, quelles que soient l'importance et la nécessité de ces manifestations.

Et enfin, de l'organisation d'une journée de prière pour la paix et la réconciliation dans notre pays. (p. 3)

La prière n'est pas une obligation encore moins un devoir du Burkinabè. Tout Burkinabè a le choix de prier ou de ne pas prier. Ainsi donc, pendant les heures de la prière islamique, tout Burkinabè est libre de vaquer à ses occupations. De même les dimanches, jours de prière chrétienne, tout Burkinabè est libre de ne pas aller à la prière. Cependant, Paul-Henri Sandaogo Damiba, face à la recrudescence des attaques terroristes au Burkina Faso, demande au peuple Burkinabè de sacrifier une journée de son temps pour faire une prière commune afin que la paix et la réconciliation reviennent dans le pays.

Il me semble plus sage d'accepter de céder une petite partie de notre liberté aujourd'hui pour que nos enfants puissent en jouir pleinement demain. (p. 3)

Le président invite les Burkinabè à accepter de céder leur liberté aujourd'hui, par le respect des différentes mesures édictées. Ce respect des différentes mesures contribuera à lutter contre les forces du mal qui endeuillent les Burkinabè. Cela permettra, selon Damiba, à la future génération burkinabè de jouir pleinement de sa liberté. Il s'agit donc d'un sacrifice qui est demandé au peuple burkinabè par Paul-Henri Sandaogo Damiba. En effet, il sait la difficulté de l'ensemble des sacrifices qu'il demande au peuple Burkinabè de faire. Il faut dire que ces sacrifices ont leurs raisons d'être dans la mesure où ils permettront aux Burkinabès de libérer leur pays. Aussi permettront-ils à la future génération burkinabè d'avoir une paisible république du Burkina

2. 3. L'argument d'autorité

Au sujet de l'argument d'autorité, Reboul écrit : « Ici, le fait probant, c'est l'opinion d'une personne savante, compétente, inspirée ou simplement illustre, opinion qui garantit la nôtre. » (Reboul, 1986 : 68) Citer les affirmations ou le point de vue d'une personne revient à dire que cette personne est digne de foi, de sincérité, voire d'une bonne moralité. Ainsi, les arguments d'autorités « résultent d'une confrontation jugée positive entre l'acte et la personne. Il s'agit de faire admettre une thèse en la rapportant à son auteur, considéré comme digne de foi ». (Robrieux, 2021 : 194) Il s'agit d'une personne de bonne moralité, en tout cas de renom, voire d'influent. L'argument d'autorité est attesté dans le discours en étude.

Comme nous l'enseignent nos traditions ainsi que les
Saintes Ecritures, seuls les justes et ceux qui se battent pour
des causes nobles peuvent prétendre au salut éternel. (p. 3)

Pour le président, les forces du mal qui endeuillent la nation n'auront pas accès au salut éternel. Pour donner plus de crédibilité à ses propos, il prend à témoins les traditions et les Saintes Écritures qui abondent dans le même sens. C'est dire que toute personne injuste ou qui se bat pour une mauvaise cause ne peut pas prétendre au salut éternel. Dans ce discours, cet argument est à l'endroit des terroristes, que Paul-Henri Sandaogo Damiba qualifie d'injustes et des personnes qui se battent pour une mauvaise cause. Ainsi n'ont-ils pas droit au salut éternel

2. 4. L'argument de la direction

L'argument d'autorité consiste « à dire que, par extrapolation, ce qui a déjà été fait ou ce que l'on a déjà concédé risque fort d'être mené dangereusement jusqu'au bout ». (Robrieux, 2021 : 192) Par l'argument

de la direction, l'on émet une inquiétude au sujet des conséquences d'une action ou d'un point de vue. Le locuteur, par le recours à l'argument de la direction, montre donc sa position vis-à-vis d'une action. L'on perçoit clairement son accord ou son désaccord au sujet de la chose concernée. Quand les inquiétudes du locuteur visent à montrer une conséquence négative de la chose concernée, l'on déduit qu'il marque son désaccord au sujet de cette chose. En revanche, quand il exprime une conséquence positive de cette chose, l'on déduit qu'il marque son accord à cette chose. L'argument de la direction est attesté dans le discours de Damiba.

Aucune raison n'est suffisante pour justifier le fait que des fils ou des filles de la Terre de nos ancêtres perdurent dans des logiques de violence qui risquent de provoquer l'effondrement du pays. (p. 3)

Le président, par l'usage de l'argument de la direction, montre clairement les conséquences des violences que vit le peuple burkinabè. Pour lui, ces violences pourraient provoquer l'effondrement du pays. Il montre, à travers cet argument, son refus, voire son rejet du terrorisme, compte tenu de ses conséquences. L'on peut dire, vu la valeur de l'argument de la direction, que le président ne partage pas du tout la présence du terrorisme au Burkina Faso, car les conséquences de ce phénomène ne peuvent qu'être négatives pour le pays.

2. 5. La concession

La concession est un procédé argumentatif qui permet de « donner l'image de quelqu'un qui est capable de concéder quelque chose à l'adversaire, même si c'est, finalement, pour encore mieux le démolir et espérer ainsi ravir une partie du public adverse, à cause de cette concession apparente précisément ». (D'Almeida, 2011 : 68) La concession est un argument qui permet au locuteur de reconnaître une part de vérité dans les propos de son interlocuteur. Il ne réfute pas totalement l'affirmation de son interlocuteur. Toutefois, il s'approprie l'affirmation ou le discours de celui-ci pour mieux le désarçonner. En voici quelques arguments :

Voici plus de deux mois (02) que notre pays a entamé sa marche résolue vers la refondation. Nombre de nos concitoyens ont pu interpréter cette période comme un temps de latence ou même comme une déviation de nos objectifs et engagements originels. Je comprends ces opinions qui sont la preuve que les attentes de nos concitoyens sont particulièrement fortes. Je voudrais

cependant rassurer l'ensemble des Burkinabè que jamais nous ne trahirons la cause pour laquelle nous nous sommes engagés. (p.1)

Ici, le président sait que le peuple a commencé à cultiver des sentiments de doute, voire à perdre la confiance qu'il avait placée en lui, vu le retard que l'on observe dans le processus de la libération et de la restauration du territoire burkinabè. Il reconnaît et comprend cette conduite du peuple. Cependant, le président exprime son engagement à assumer la cause pour laquelle il s'est engagé, à savoir la réponse aux nombreuses attentes du peuple. En aucun cas, il ne s'est détourné de ses objectifs. Il appelle donc le peuple à éviter de croire qu'il s'est détourné de ses objectifs, qu'il a cessé de mener la lutte contre le terrorisme. Au contraire, il est plus engagé que d'habitude dans cette lutte.

Si l'impatience des Burkinabè est légitime, elle ne doit pas se convertir en doute, ni en peur parce que notre stratégie pour recouvrer l'intégralité de notre territoire ne souffre d'aucune imprécision. (p. 2)

Le président comprend l'impatience des Burkinabè ; une impatience tout à fait normale, justifiée, légitime. Toutefois, cette impatience ne doit pas faire naître la peur ni le doute dans les cœurs des Burkinabès. En tant que président, il a foi en sa stratégie, bien précise, pour libérer les zones sous la menace terroriste et donner au peuple burkinabè l'intégralité de son territoire.

Même s'il nous arrive de prendre des coups comme cela a été le cas encore récemment, les coups que nous portons et porterons en retour à l'ennemi seront plus redoutables. (p. 2)

À travers cet argument, le président reconnaît que le Burkina Faso prend des coups venant de l'ennemi. À ce sujet il ne doute pas. Mais il n'est pas question de se décourager. Il est confiant que le Burkina Faso réagira ; une réaction qui sera supérieure que le coup qu'il a reçu de la part de l'ennemi.

Certaines mesures déjà édictées et d'autres à venir susciteront probablement des grincements de dents. Mais c'est le prix à payer pour sortir notre pays de l'ornière. (p. 3)

Le président est bien conscient que les mesures qu'il a prises ainsi que celles qu'il prendra éventuellement seront critiquées par les Burkinabès. Certaines personnes les trouveront difficiles et ils bouderont. Toutefois, le peuple burkinabè est appelé au respect de ces mesures, car elles participent à la libération du pays.

Conclusion

En définitive, il ressort que l'argument du dépassement, l'argument du sacrifice, l'argument de la concession, l'argument de la direction et l'argument d'autorité sont les plus saillants dans le discours prononcé par Paul-Henri Sandaogo Damiba. Le ressassement de ces arguments dans le discours du président témoigne de sa conviction, de son engagement ainsi que de sa détermination dans la lutte contre le mal qui endeuille le peuple burkinabè. Mais le président est conscient qu'il ne peut pas, tout seul, venir à bout de ce monstre. Il faut que le peuple burkinabè y participe. Les forces de défense et de sécurité, les agents civils, les partis politiques, les différentes ethnies, les filles et fils du pays sont tous interpellés par le président dans cette lutte contre le terrorisme. Et des efforts doivent être faits, des sacrifices doivent être consentis par tous les Burkinabès, sans oublier l'esprit de solidarité qu'ils doivent cultiver entre eux.

Bibliographie indicative

Amossy Ruth (2010), *La présentation de soi, ethos et identité verbale*, Paris, Presses universitaires de France.

Amossy Ruth (2021), *L'argumentation dans le discours*, 4e éd., Paris, Armand Colin.

Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique : Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

D'Almeida Nicole (2011), *L'argumentation*, Paris, CNRS Édition.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

Le Bart Christian (1998), *Le discours politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Maingueneau Dominique (2009), *Aborder la linguistique*, Paris, Seuil.

Maingueneau Dominique (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Maingueneau Dominique (2001), *Pragmatique pour le discours littéraire*, 3e édition, Paris, Nathan/HER.

Maingueneau Dominique (2014), *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

Maingueneau Dominique (2016), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.

Patillon Michel (1990), *Éléments de rhétorique classique*, Paris, Nathan, 1990.

Perelman Chaïm, Olbrechts-Tyteca Lucie (2000), *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, 5e édition, Editions de l'Université de Bruxelles.

Perelman Chaim, Olbrechts-Tyteca Olga (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles.

Reboul Olivier (1986), *La rhétorique*, 2e édition, Paris, Presses Universitaires de France.

Reboul Olivier (2001), *Introduction à la rhétorique*, 4e édition, Paris, Presses Universitaires de France.

Todorov Tzvetan (1978), *Les genres du discours*, Paris, Seuil.